

Tarif de réception

Le 5 septembre 2024

Original : 05.09.2024

Énergir-G, Document 6
2 pages en liasse

Les propositions d'Énergir en lien avec le tarif de réception



		Actifs d'injection de GSR	Conduite	Adaptation du réseau GSR
SITUATION INITIALE	Coût Investissement	100 % producteur	100 % producteur	100 % producteur
	Coût Opération	100 % producteur Sur la base d'un pourcentage de 4 % de l'investissement initial	100 % producteur Sur la base d'un pourcentage de 4 % max de l'investissement initial	100 % producteur Sur la base d'un pourcentage de 4 % de l'investissement initial
PROPOSITION D'ÉNERGIR	Coût Investissement	100 % producteur	Jusqu'à 1 M\$ par Énergir Résiduel assumé par le producteur	100 % producteur
	Coût Opération	100 % producteur Tarif fixe de 92 k\$/an*	Pris en charge par Énergir	100 % Énergir lorsque justifiés** et requis pour favoriser efficacement l'injection de GSR

• Coûts indexés annuellement.

• ** Une analyse au cas par cas sera faite. Les investissements prévus devront être présentés à la Régie chaque année lors de la cause tarifaire d'Énergir. De plus, si les coûts estimés d'un investissement de renforcement dépassent 4 M\$, une demande d'investissement spécifique devra être soumise à la Régie pour approbation.

